

Procès-Verbal de réunion du conseil municipal  
Séance du 1<sup>er</sup> septembre 2016 – 15 h 00

*Sous réserve de son approbation*

L'an deux mille seize, le premier septembre, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 26-08-2016

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE. Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. M. Didier PACAUD. Mme Annie PONSON. M. Lionel TARDY.

Absente excusée : Mme Chantal BOGET (procuration à Annie Hugues).

1. Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du PV du 21 juillet 2016  
Le procès-verbal du 21 juillet est approuvé.  
Mme Annie Ponson est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
2. Finances, le point sur la consommation des crédits, *délibération prévue*

**Délibération n° 1. Finances, le point sur la consommation des crédits, virements**

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE les virements de crédits suivants. Budget principal de la commune

Crédits à ouvrir	Opération 10039 – Eglise Saint-Jacques-le-Majeur –	article 2313	+ 1 000 €
Crédits à réduire	Opération 10052 – Ecoulement des eaux pluviales –	article 2315	- 1 000 €

Budget annexe eau et assainissement collectif

Crédits à ouvrir	Opération 10011 – Schéma directeur d'eau potable –	article 2315	+ 2 000 €
	Opération 10002 – Réseaux d'eau potable –	article 2315	+ 15 000 €
Crédits à réduire	Opération 10007 – Assainissement des Buissons –	article 2315	- 17 000 €

3. Corniche de l'église, demande de subvention au département, *délibération prévue*

**Délibération n° 2. Corniche de l'église, demande de subvention au département, plan de financement**

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE le plan de financement de l'opération fixée à 8 000 € HT

4 000 € d'aide par le département des Hautes-Alpes 4 000 € par la commune

4. Vente des terrains de Pigerolles, *délibération prévue*

**Délibération n° 3. Vente des terrains quartier des Coings, approbation des acquéreurs**

Début juillet 2016, quatre membres de la famille Fité ont fait un courrier pour acheter chacun une parcelle communale au quartier des Coings. Monsieur Gueytte, beau-frère des demandeurs sort de la salle. Le 12 mai 2016, le conseil municipal avait fixé à 25 € le m<sup>2</sup> le prix des quatre terrains communaux situés dans la zone Ub du quartier des Coings. Le trésorier payeur de Laragne a confirmé ce jour que la vente des terrains serait assujettie à la TVA.

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE la maire à signer les actes de vente des quatre parcelles suivantes

- Section F parcelle 937 (ex lot 1 de 1263 m<sup>2</sup>) surface 1233 m<sup>2</sup> x 25 €/m<sup>2</sup> = 30 825,00 € à Monsieur Serge Fité
  - Section F parcelle 938 (ex lot 2 de 1264 m<sup>2</sup>) surface 1238 m<sup>2</sup> x 25 €/m<sup>2</sup> = 30 950,00 € à Monsieur Florent Fité
  - Section F parcelle 939 (ex lot 3 de 1390 m<sup>2</sup>) surface 1391 m<sup>2</sup> x 25 €/m<sup>2</sup> = 34 775,00 € à M. et Mme Claude Fité
  - Section F parcelle 940 (ex lot 4 de 1143 m<sup>2</sup>) surface 1231 m<sup>2</sup> x 25 €/m<sup>2</sup> = 30 775,00 € à Madame Sylviane Fité
- Les frais d'acquisition seront à la charge des acheteurs.t

5. Aventic, présentation des activités par l'association, cotisation de la commune, *délibération prévue*

**Délibération n° 4. Association Aventic, cotisation de la commune**

L'adhésion de la commune à AVENTIC (Association de la Vallée de l'Eygues pour le Numérique et les Technologies de l'Information et de la Communication), profiterait aux habitants de Rosans utilisateurs.

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE l'adhésion de la commune à l'association, 1 € par habitant soit 534 €

6. Règlement de service public, assainissement collectif, *délibération prévue*

**Délibération n° 5. Règlement de service public, assainissement collectif**

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE le règlement annexé

7. Petites cités de caractères, *délibération prévue*

**Délibération n° 6. Demande d'adhésion** à la marque «Petites Cités de Caractère®»

Jeannine Geneix et Jean-Jacques Ferrero présentent tout l'intérêt de candidater auprès de la marque « petites cités de caractère® ». Cette démarche positive permettra un accompagnement dans la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine. Le département apportera son soutien à la candidature de la Commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE la Maire à déposer un dossier de candidature.

8. Signatures du maire dans le cadre des délégations du conseil

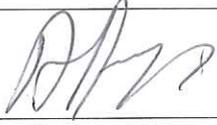
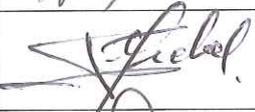
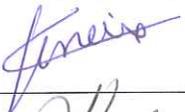
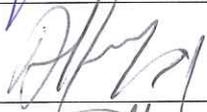
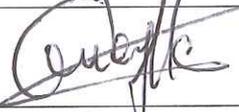
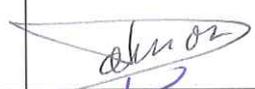
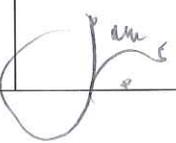
- Bail d'un logement conventionné appelé « Nyons », 189,15 € par mois, avec Maurice DECONDE LE BUTOR
- Bail d'un logement meublé appelé « Praz Arly », 200 € et 50 € de charges, avec Anthony PIETRZAK
- Contrat de location à l'année au camping municipal, emplacement 23, pour 700 € plus charges au réel (électricité, taxe de séjour) avec Madame Patricia Salles Lafont suite à la vente du mobil home de Monsieur Eric Gonzalez
- Devis complémentaire du centre de gestion pour l'accompagnement complet de maîtrise d'œuvre pour les sanitaires école, salle de la Cure, camping et gendarmerie pour la somme de 6 840 €

9. Questions diverses

- Travaux en cours par Pierre Michel, maison des énergies, regard d'assainissement, station d'épuration des Buissons. Disfonctionnement d'une chasse d'eau à la station de Baudon, les sœurs doivent intervenir deux ou trois fois par semaine (basculement manuel)
- Travaux de l'entreprise locale Serge Pascal, récapitulatif
- Garages communaux, présentation d'une esquisse place du 19 mars 1962
- Personnel, fin du contrat à durée déterminée de l'emploi d'avenir le 30 septembre 2016 et bilan avec son référent le 20 septembre
- Agenda des manifestations
  - trail du Fourchat le 4 septembre
  - balade dans les Alpes les 3 et 4 septembre
  - inauguration de la stèle d'hommage aux harkis, le 25 septembre
  - fête du terroir, inauguration des installations photovoltaïques et jour de la nuit le 8 octobre
  - rallye de Monte-Carlo historique le 29 janvier 2017
- Congrès des maires, le 30 septembre 2016
- Jeunesse, rentrée scolaire, bilans financiers de l'année 2015-2016 lus par Josy Olivier. Question de Jeannine Geneix sur les activités mises en place cette année, musique, sport, Arts manuels, médiathèque
- Migrants, le point sur le dossier par Jean-Jacques Ferrero
  - réunion avec le préfet Braut au monastère, accueil d'une femme Irakienne et sa fille de deux ans
  - arrivée prévue de la famille de Syriens quatre enfants et deux adultes le 5 septembre, l'appartement est meublé

- ADMR, l'association est intéressée par un local au grand pré, le conseil accepte de réserver l'appartement le temps du préavis (six mois)
- Remplacement exceptionnel du gardien de la déchetterie, rappel de la convention avec la CCIB signée en 2007 prévoyant le remplacement par les employés communaux en cas d'intervention comme sapeur-pompier du gardien de la déchetterie
- Subventions façades-toitures, le dossier sera traité en 2017 par la région, information donnée lors d'une réunion avec la conseillère régionale, les demandes en cours seront prises en compte
- Site Internet de la mairie, page « Conseil municipal » à compléter, nouveau site à prévoir
- Vidéo surveillance à la poste, copie pour information de l'autorisation préfectorale
- Processus de radicalisation, formation proposée par la préfecture les 26 et 27 septembre
- Appels à projet FEADER à déposer avant le 25 novembre 2016
- Programmation des enfouissements de réseaux, se positionner auprès du SyME05 pour la tranche 2 du centre bourg
- Remerciements de l'ADIL pour la subvention
- Parapentistes, courrier pour demander l'autorisation de couper une tête d'arbre pour faciliter leur envol, ils devront voir avec l'ONF à qui le terrain appartient, demande de principe pour faire un site officiel d'envol sur Rosans avec la création d'un club envisagée
- Estimation des appartements de la gendarmerie à 80 000 € chacun par une agence immobilière de Nyons
- Crèche itinérante, rendez-vous prochain de Nadège Cettour avec l'ADMR pour ce projet expérimental financé par la CAF

La séance est levée à 17 h 30.

	Présent	Signature		Présent	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X		BOGET Chantal	Absente excusée procuration à Annie Hugues	
MICHEL Pierre 1 <sup>ère</sup> adjoint	X		GENEIX Jeannine	X	
FERRERO Jean- Jacques, 2 <sup>ème</sup> adjoint	X		HUGUES Annie	X	
GUEYTTE Dominique, 3 <sup>ème</sup> adjoint	X		PACAUD Didier	X	
CETTOUR Nadège, 4 <sup>ème</sup> adjointe	X		PONSON Annie	Secrétaire de séance	
BESSIERE Jean- Claude	X		TARDY Lionel	X	